



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Lignes

Question écrite n° 38353

Texte de la question

M Christian Pierret demande à M le ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, chargé des transports, suite à l'annonce de la mise en service d'une ligne ferroviaire directe Epinal - Paris, à partir du mois de janvier 1988, s'il envisage de faire également bénéficier Saint-Die d'une ligne directe à destination de la capitale.

Données clés

Auteur : [M. Pierret Christian](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38353

Rubrique : SnCF

Ministère interrogé : transports

Ministère attributaire : transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1254